

	Durée 2 ans (4 sessions, 1110 heures)		Horaire Temps plein Jour		Langues d'enseignement Français, anglais		Mode de formation Sur campus
--	--	---	---------------------------------------	---	--	---	--

Éduquez les citoyens de demain ! Devenez un éducateur à l'enfance accompli qui saura intervenir auprès des enfants de 0 à 12 ans, en mettant l'accent sur l'observation, la création d'activités éducatives et l'inclusion.

Mettez en pratique vos apprentissages à notre garderie-école LaSalle des petits. L'AEC en Techniques d'éducation à l'enfance offre une insertion rapide grâce à la forte demande de main-d'œuvre, assurant ainsi un taux de placement élevé.

Perspectives d'emploi

Stimulées par l'accroissement du nombre d'enfants en âge préscolaire et les engagements gouvernementaux en faveur de la création de nouvelles places subventionnées et de mesures de recrutement, les opportunités d'emploi sont favorables.

Domaines de carrière

Les éducateurs à l'enfance peuvent travailler dans différents milieux :

- Services de garde éducatifs à l'enfance,
- Centres de la petite enfance (CPE),
- Services de garde éducatifs en milieu scolaire,

Diplôme et accréditation

Reconnue à l'international, cette Attestation d'études collégiales (AEC) est accréditée par le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec.

Les programmes AEC sont des programmes de formation continue et sont principalement destinés aux adultes cherchant à valoriser leurs compétences ou à réorienter leur carrière.

Prérequis

Les apprenants devront fournir une preuve d'éligibilité pour leurs stages. Une demande de vérification des antécédents sera nécessaire. Cette demande sera faite par le Collège.

Dans le cadre de leurs stages, les apprenants inscrits pourront être appelés à fournir la preuve que leur vaccination de base est à jour :

- diphtérie,
- poliomyélite,
- tétanos,
- rubéole,
- oreillons
- rougeole.

Des vaccinations contre la COVID-19, l'hépatite B et la grippe pourraient également être exigées.

Installations et équipements de pointe

Développez vos compétences avec de l'équipement, des logiciels et des technologies conformes aux normes de l'industrie dans nos installations avancées, incluant :

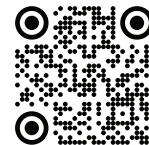
- Salles de classe FLEX,
- Salles de classe actives,
- Mini-lab,
- Garderie LaSalle des petits,
- Et bien d'autres encore !

Participez activement et collaborez avec les enseignants en utilisant ces installations spécialisées, renforçant ainsi votre motivation et confiance.

Pour ce programme,
tu devras utiliser ton
équipement informatique.

VOIR LES PRÉREQUIS





Expérience de travail

Gagnez une expérience pratique recherchée grâce à notre Service Emploi, notre garderie et notre programme Alternance travail-études (ATE), qui inclut deux stages rémunérés dans votre programme.

Notre programme en Techniques d'éducation à l'enfance inclut également 2 stages pratiques dans le cadre de la formation :

- Stage d'initiation à la profession et implication (180 heures),
- Stage d'intervention (255 heures).

Conditions d'admission

Des exceptions à ces conditions d'admission pourraient être appliquées.

Chaque demande est examinée par le Collège.

Pour être admissibles dans un programme AEC, les candidats doivent généralement satisfaire à l'un des critères suivants :

- Avoir interrompu ses études à temps plein pendant au moins deux (2) sessions consécutives ou une (1) année scolaire complète; ou
- Avoir suivi des études postsecondaires pendant une période d'au moins un (1) an; ou
- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP), et le programme permet de recevoir une formation technique qui n'est pas offerte dans un programme DEC; ou
- Avoir obtenu une formation équivalente ou jugée suffisante et répondre aux conditions d'admission établie pour les études collégiales.

Liste de cours

Les programmes AEC sont basés sur les programmes DEC, mais ne comprennent pas de cours d'éducation générale tels que le français, l'anglais ou la philosophie.

Cours spécifiques au programme

Session 1

- La profession d'éducateur et d'éducatrice à l'enfance (45 h)
- La santé et la sécurité en milieu éducatif (75 h)
- Le développement de l'enfant de 0 à 2 ans (60 h)
- Rédaction et résumé de textes relatifs à la profession (45 h)

Session 2

- Observation de l'enfant en milieu éducatif (45 h)
- Communication en milieu du travail (45 h)
- Programme éducatif et saines habitudes de vie (75 h)
- Le développement de l'enfant de 2 à 12 ans (60 h)

Session 3

- L'art et la créativité en milieu éducatif (75 h)
- Besoins particuliers et partenariats (45 h)
- Élaboration d'activités en milieu éducatif (60 h)
- La relation affective chez l'enfant (60 h)
- Stage d'initiation à la profession et implication (180 h)

Session 4

- Développement de l'autonomie chez l'enfant (30 h)
- Approches et techniques d'animation en milieu éducatif (60 h)
- Les défis de l'adaptation chez l'enfant (30 h)
- Stage d'intervention (255 h)

* Le Collège se réserve le droit de remplacer certains cours.